



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



**Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Lundi 05 Juin 2023 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2023-004**

Présents :

André DUHAUT, François LALANDE, Marie-Paule PASQUAL, Jean-Claude SURIAN

Invité(e)s :

Diane et Pascal BRAGUER, Denis et Marie-Françoise MARCHAL, François MASIA, Benoit De BETTIGNIES, Jacques NATONEK, Jean-Claude VOSSENAT, Mario BELLINI, Eric PISANO, Charly PASQUAL

Excusé(e)s :

Bruno CONFAIS, Géraldine GALIBERT, Anne-Flore GRECH, Jean-Pierre SIMON, Alain BERNARD, Jean-Paul JOLY, Michel NICOLAS, Thérèse DE BETTIGNIES, Brigitte AYRAL, Cécile et Dominique PAIN, Henri BALTAZART, Jo SICCARDI

Objet de la Réunion :

Commission Féminines : « *Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024* »

- Les inscriptions
- Les hébergements
- Ville de Départ CR réunion du 25 mai 2023
- Le retour
- La Logistique
- Le Financement
- La Communication
- Relation avec les clubs locaux
- Divers
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H10.

Informations générales :

Marie-Paule ouvre la séance en remerciant les présents et en excusant nos collègues Bruno CONFAIS, Jo SICCARDI, Michel NICOLAS, Henri BALTAZART, Cécile et Dominique Pain retenus par d'autres obligations.

1) Les inscriptions :

A ce jour, 40 personnes sont officiellement inscrites, et ont versés le premier acompte de 250,00€ soit par virement bancaire soit par chèque. Les 16 chèques ont été encaissés mi-avril 2023.



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



Six places sont encore disponibles, les réservations d'hébergement ayant été demandées pour 46 personnes.

2) Les Hébergements :

Deux hébergements contactés en 2022, se sont désistés récemment nous obligeant à revoir légèrement les étapes 2 et 5, pour trouver d'autres lieux de repos.

- Etape 2 du dimanche soir 26 mai 2024 : nouvel hébergeur à Langogne « Hôtel Beau Séjour »
- Etape 5 du mercredi soir 29 mai 2024 : nouvel hébergeur à Bourges nord « Hôtel The original Access » uniquement avec le petit déjeuner (Chambre double : 188,90 €). Il faudra trouver un restaurant à proximité et prévoir le casse croute du midi.
- Les étapes 1, 4 et 7 restent à finaliser. A relancer rapidement.
- Seules les étapes 3 et 6 ont été validées par un versement d'acomptes.

3) Ville de Départ :

C'est la ville de Miramas qui a été choisie pour le départ et l'arrivée du voyage. Eric PISANO et Jo SICCARDI se sont rapprochés des élus de la ville pour mettre en place une animation festive et sécurisée du départ des groupes. Un dossier de communication doit être instruit et déposé courant septembre 2023 auprès de la Maison des Associations de Miramas pour prise en compte de notre projet.

Le rendez-vous est fixé sur le parking extérieur SNCF, à l'entrée Ouest de la Ville, à 8h00, parking surveillé par caméra et la police municipale patrouillera régulièrement dans les parages pour surveiller nos véhicules stationnés.

Depuis le parking, les groupes se rendront en vélo au stadium des Molières accompagnés par la police municipale pour 9h00. Le départ réel est fixé à 9h30 via le village des marques, direction Entressen.

Une réunion de travail sur le sujet est planifiée le mardi 27 juin 2023 à 18h00, lieu à confirmer.

Préparer via Openrunner, le trajet de déplacement sur la ville de Miramas qui sera à mettre dans le dossier à fournir.

4) Logistique du Retour :

Marie-Paule s'est renseignée auprès de la SNCF pour avoir un tarif groupe pour le trajet en TGV Paris Gare de Lyon – Miramas. Une estimation nous a été donnée pour un montant de 70,00 € pour un groupe de 20 personnes au minimum. Le tarif définitif sera communiqué premier trimestre 2024.

Les gros bagages seront acheminés sur Pélissanne en Minibus.

Six personnes chargées du retour des Minibus et le couple DUHAUT, resteront une nuitée supplémentaire à Viry-Châtillon, du dimanche 2 au lundi 3 juin 2024.

La ville de Pélissanne nous fournira gratuitement un Minibus avec attache remorque si possible. Seul le carburant et les frais de péages resteront à notre charge.

La ville de Miramas peut nous louer un minibus pour 45€ / jour avec kilométrage illimité.

La ville de Fos-sur-Mer nous fournira gratuitement un minibus avec attache remorque si possible. Seul le carburant et les frais de péages resteront à notre charge.

Jean-Pierre SIMON ou Diane se chargera de voir auprès de la commune de Plan-de-Cuques pour le prêt d'un minibus avec attache remorque et remorques de 20 places pour redescendre les vélos.

En résumé, pour la logistique transport des bagages et casse-croûtes du midi, pendant le voyage, nous aurons besoin de trois minibus minimum.

Eric nous confirme la proposition d'utilisation d'un Tollé allongé pour redescendre une vingtaine de vélos grâce à un ami qui monterait le samedi soir. Il faudra prévoir alors son hébergement. Il restera à organiser une simulation de chargement pour connaître le nombre exact de vélos à stocker.

Une autre solution pour le retour des vélos est à l'étude auprès de sociétés de déménagement dont c'est le métier. La prise en charge des vélos par la société le dimanche après-midi, 16h00, risque de poser problème.

5) Point sur les Partenaires potentiels :

Une demande de subvention se fera cette année pour la préparation du voyage (500€) en vérifiant bien que cela rentre dans le moule demandé par l'Etat.

Eric a contacté les sociétés Rampa et John Creek pour être partenaire du projet.

François se rapproche des industriels de la zone de Fos-sur-Mer pour leur proposer un partenariat.

Jacques se rapproche des sociétés de la zone artisanales de Saint-Martin-de-Crau.

Michel a pris un rendez-vous avec les dirigeants de « Rocher Mistral »

Marie-Françoise a contacté BPCE Financement et un entretien est programmé mi avril avec la grande sportive Marie PATOUILLET, membre de l'équipe de France de para cyclisme, championne du monde, et double championne de France dans sa catégorie.

6) Financement du Projet :

Les dossiers de demandes de subvention auprès des institutionnels (CG13, Région, ANS) seront déposés fin 2023.

Les dossiers auprès des partenaires privés devront être déposés le plus tôt possible comme celle auprès d'ArcelorMittal (Coup de pouce : 1000 €) courant septembre.

Marie-Paule prendra contact avec le Président du CROS (M. LIBERMAN) pour qu'il nous aide dans notre démarche avec la Région.

7) Communication :

Jean-Claude S prendra en charge la transformation du Powerpoint présenté en Ag du Codep13 par Marie-Paule, en janvier, sous format Word en le simplifiant.

Il reste également à faire la mise à jour du dossier de communication pour les sponsors (Logos à mettre de tous les participants au projet (Clubs, villes, partenaires...))

Marie-Françoise a eu une réunion en présentiel avec la directrice de la Banque Populaire le 9 mai dernier pour lui présenter notre projet de partenariat. Elle a été très intéressée et semble vouloir nous soutenir financièrement. Un dossier lui sera fourni pour le 22 juin 2023 avec le budget prévisionnel corrigé.

A l'occasion des fêtes des associations début septembre 2023, il nous faudra préparer un support aménagé de photos de nos voyages antérieurs (Toulouse, Strasbourg...)

8) Relation avec les Clubs locaux et Codep :

Benoit nous lit les courriers préparés pour les clubs et les Codep des régions traversées pendant le voyage afin qu'ils nous aident aux mieux dans la traversée des villes et recherches de points de convivialité.

Ces courriers seront écrits sur un modèle de présentation avec entête du Codep13.

Un recensement des clubs a été fait par Benoit et Jean-Claude V à l'aide de l'outil « véloenFrance.fr » mais qui reste à compléter par les présidents des différents Codep concernés sur le voyage.

Le courrier vers les Codeps sera signé conjointement par Bruno CONFAIS et Benoit ou Jean-Claude. Celui vers les clubs, la signature de Benoit ou de Jean-Claude sera suffisante.

9) Divers : Charte de bonne conduite :

Henry a réalisé une charte de bonne conduite. Après quelques modifications mineures, la charte est validée et sera diffusée auprès des participants pour qu'elle soit signée, lors d'une soirée conviviale à organiser courant octobre 2023.

Henry nous prépare également un carnet de voyage en s'inspirant du modèle établi pour les séjours Codep par Bruno.

Lors de la réalisation du voyage, il faudra prévoir une demi-heure de débriefing pour faire le point sur l'étape du jour et celle du lendemain (Difficultés du parcours, point de convivialité, curiosités à voir...).

Un résumé succinct de l'étape du jour avec photos est à prévoir pour diffusion sur les réseaux sociaux.

Une discussion est ouverte sur le déplacement en groupe (Nombre de personnes par groupe, désignation du responsable groupe et serre-file...)

En résumé, on part en groupe, on roule en groupe et on rentre en groupe. Il n'est pas interdit de se faire plaisir, essentiel étant de se regrouper dans les parties stratégiques du circuit et ne jamais laisser une personne seule à l'arrière du groupe.

Pour l'animation de fin de soirée, André, Cécile ? et Marie-Paule sont volontaires. D'autres personnes intéressées pourront se joindre à eux pour les aider dans leur tâche.

Mario prend la parole pour féliciter Marie-Paule dans l'animation de cette réunion.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Vendredi 28 septembre 2023, à partir de **18H00**

A la Maison du Vélo, **chemin de la Prouvenque à Pélissanne.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h45.

Le Président
Bruno CONFAIS



Responsable Féminines
Marie-Paule PASQUAL



Le secrétaire
Jean-Claude SURIAN



Diffusion après validation du Comité Directeur :



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



-
- Aux membres du Comité directeur du Codep13
 - Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
 - Au secrétariat de la Fédération
 - Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.